

## RÈGLEMENT DM : SORTIR DE L'IMPASSE DE LA TRANSITION UNE INDISPENSABLE SOLUTION EUROPÉENNE

L'entrée en application du règlement européen 2017/745 relatif à la mise sur le marché des dispositifs médicaux (DM) soulève toujours des questions majeures. Après un premier rendez-vous en mars 2022 où le Snitem et BVMed (syndicat allemand du DM) ont élaboré des propositions pour aplanir les difficultés et freins soulevés par ce règlement, un nouveau colloque est organisé le 18 novembre.



*Six mois plus tard, quelles étapes ont été franchies ? Quels obstacles demeurent ? Quels sont les impacts sur les patients et les professionnels de santé ? Quelles sont les solutions à mettre en place afin d'éviter l'effondrement des soins pour cause de pénuries de DM ?*

Pour répondre à ces questions, toutes les parties prenantes du DM (entreprises, DGS, ANSM, Académie nationale de médecine, représentants d'organisation professionnelles européennes...) seront réunies :

### Règlement DM : sortir de l'impasse de la transition Une indispensable solution européenne Format présentiel à l'Institut Pasteur ou distanciel Vendredi 18 novembre 2022 de 9h30 à 13h

Pour consulter le programme en détail [cliquez ici](#).

#### COMMENT PARTICIPER ?

Merci de vous inscrire sur le site : [cliquez ici](#).  
Inscription obligatoire à cet événement

A propos du Snitem

## INVITATION PRESSE

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 580 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

### Contacts

#### Relations presse / Agence PRPA :

Diane Rabuat – [diane.rabuat@prpa.fr](mailto:diane.rabuat@prpa.fr) – 06 24 15 72 55

Anne Pezet – [anne.pezet@prpa.fr](mailto:anne.pezet@prpa.fr) – 06 87 59 03 88

#### Snitem :

Service communication du Snitem

[communication@snitem.fr](mailto:communication@snitem.fr)

tel : 01 47 17 63 88

